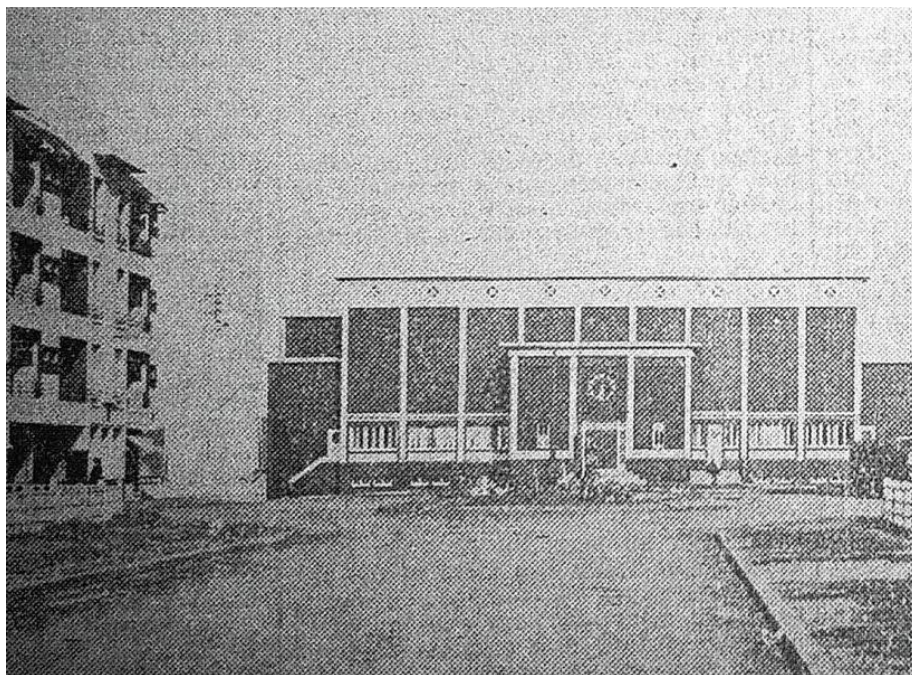


La cité-jardin de la Ville Ginglin

Publié le 01 décembre 2014



La place de la Cité en 1934 et, au fond, la maison commune (ci-dessus, à gauche) et la place de la Cité aujourd'hui. Le 13 septembre 1929, le conseil d'administration de l'office d'habitations à bon marché, désireux de profiter des avantages de la loi Loucheur, adopte le principe de l'édification d'une cité-jardin sur un plateau de Cesson, au lieu-dit La Ville Ginglin. Fort du slogan : « À chaque famille, une maison, à chaque maison, un jardin », l'architecte Le Gouellec et l'ingénieur Legarçon dressent un projet comprenant : la construction de 320 logements, d'un bâtiment de bains-douches, d'une maison commune et l'aménagement d'un jardin public. Le projet est adopté par le conseil municipal dans sa séance du 23 juillet 1930.

La première famille arrive en 1932

Les travaux débutent en 1931 et la première famille est logée dans le nouveau quartier le 25 septembre 1932. En 1933, la cité-jardin abrite 114 familles, représentant 450 personnes et sept ans plus tard, 1.300 personnes habitent le nouveau quartier. La maison commune, située au croisement de l'avenue Loucheur et de la rue de la Solidarité, est inaugurée le 15 juin 1934. Le bâtiment imposant et sobre regroupe une salle des fêtes, un dispensaire, un bureau des Postes et une bibliothèque, avant d'accueillir, plus tard, un cinéma.

La maternelle transformée en centre universitaire

Une école maternelle est construite en 1933, elle est agrandie dans les années 50 avant d'être transformée en centre universitaire, en 1987. Les rues et places du quartier de la Ville Ginglin portent des noms évocateurs de l'état d'esprit qui a inspiré la loi sociale des habitations à bon marché : l'Avenir, la Cité, l'Espérance, la Solidarité et la Prospérité.